

RUST PREVENT 100

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle	
Santé	1	1		
Risque d'incendie	1	1		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2005-02-10

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: RUST PREVENT 100
MSDS #: 03925_HX
Code du produit: 03925014, 03925108, 03925137, 03925150, 03925330, 03925480, 03925519, 03925620, 03925700
Utilisation recommandée: Pas d'information disponible
Producteur, importateur, fournisseur:
 JohnsonDiversey, Inc. Canadian Headquarters
 3630 E. Kemper Rd. JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 Cincinnati, OH 45241 2401 Bristol Circle
 Phone: 1-800-438-2647 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Aperçu des premiers secours

ATTENTION. PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LES YEUX. Irritation légère de la peau. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS PAR D'INGESTION . L'aspiration dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique.

Principales voies entree: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau.
Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.
Inhalation: Utiliser seulement dans des lieux bien ventilés .
Ingestion: Peut causer la mort si ingéré . L'aspiration dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	100	>5000 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Diéthanolamine	111-42-2	1 - 5%	.62 ml/kg (rat)	7.64 mL/kg (rabbit)	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau . En cas d'irritation, consulter un médecin .
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau . En cas d'irritation, consulter un médecin .
Inhalation: Les premiers secours ne sont pas nécessaires .
Ingestion: Ne pas faire vomir. Appeler un médecin ou le centre anti-poison .
Conditions médicales aggravées: Inconnu .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone .
Dangers spécifiques: Pas d'information disponible .
Risques Inhabituels: Aucun à notre connaissance.
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise .

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Assurer une ventilation adéquate. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Utiliser un équipement de protection individuel.

Méthodes de nettoyage: Eponger avec un matériau absorbant l'huile. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Ne pas y goûter ni l'avalier. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Stockage:

Protéger du gel. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de la chaleur ou des flammes nues. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection des mains:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection de la peau et du corps:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire:	Utiliser seulement dans des lieux bien ventilés.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5		1600 mg/m ³ 400 ppm (TWA)	
Diéthanolamine	111-42-2	2 mg/m ³ (TWA)	15 mg/m ³ 3 ppm (TWA)	

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide	Aspect:	liquide
Couleur:	Ambre	Point/intervalle d'ébullition:	indéterminé
Odeur:	Type hydrocarbure	Point/intervalle de fusion:	indéterminé
Densité:	0.906	pH:	Pas d'information disponible
Dilution pH:	(2%) 9.55	Densité:	Pas d'information disponible
Masse volumique apparente:	Pas d'information disponible	Température de décomposition:	indéterminé
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible	Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible	Solubilité:	émulsionnable
Solubilité dans d'autres solvants:	Pas d'information disponible	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	0
Viscosité:	Pas d'information disponible	Point d'éclair:	>290 (°F)>143 (°C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Le produit est stable
polymérisation:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux:	Aucun raisonnablement prévisible
Matières à éviter:	Inconnu.
Conditions à éviter:	Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les composants:	Voir la Section 3
Toxicité chronique:	Inconnu
Effets spécifiques effets cancérogènes:	Aucun connu

effets mutagènes: Aucun connu
 Toxicité reproductrice: Aucun connu
 Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:
 Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDSL) , Europe (EINECS/ELINCS/NLP) , Australie (AICS) , Corée (ECL) , Philippines (PICCS) , Chine (IECSC) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	-	-	Listed	-	Listed	-
Diéthanolamine	111-42-2	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	-
Sel de barium	61790-48-5	-	-	-	-	-	-
Tallate de diéthamine	61790-66-7	-	-	-	-	-	-
Alkyl sulfonate de sodium	68608-26-4	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Diéthanolamine	111-42-2	1 - 5%	100		Listed.
Sel de barium	61790-48-5	1 - 5%	1000		

Composants	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Diéthanolamine	Listed.		

SARA 311/312 Hazard Categories

Immédiat Y
 Différée N
 Incendie: N
 Réactivité N
 Décompression soudaine N

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.



Composants	N° CAS	NPRI
Diéthanolamine	111-42-2	Listed

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.